



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 8 - AVRIL 2012**

# SOMMAIRE

## 5601 Préfecture Morbihan

### 2 Direction du cabinet et de la sécurité

Arrêté N °2012092-0001 - Arrêté du 1er avril 2012 accordant délégation de signature à Mme Hélène Rouland- Boyer, sous- préfète, directrice de cabinet du préfet du Morbihan .....	1
Arrêté N °2012092-0002 - Arrêté du 1er avril 2012 de délégation de signature à Mme Agnès Pacaud, chef du service du cabinet et de la sécurité publique .....	2

## Région Bretagne

### RECTORAT

Arrêté N °2012088-0002 - Arrêté du recteur d'académie de Rennes en date du 28 mars 2012 relatif aux mesures de carte scolaire du 1er degré public du Morbihan pour l'année scolaire 2012-2013 .....	3
---	---





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

CABINET

ARRETE

accordant délégation de signature  
à Mme Hélène Rouland-Boyer  
sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Morbihan

le préfet du Morbihan,  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 4 mars 2010 nommant Mme Hélène Rouland-Boyer, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Morbihan ;

Vu le décret du 13 janvier 2011 nommant M. Jean-François Savy, préfet du Morbihan ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2005 modifié, portant organisation des services de la préfecture du Morbihan ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2011 accordant délégation de signature à Mme Hélène Rouland-Boyer, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Morbihan ;

Sur la proposition de Mme la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> : L'arrêté préfectoral du 16 septembre 2011 accordant délégation de signature à Mme Hélène Rouland-Boyer est abrogé.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Mme Hélène Rouland-Boyer, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Morbihan, pour les matières relevant du cabinet et de la sécurité, à l'exception :

- des décisions d'acceptation de démission d'élus locaux.

Article 3 : En cas d'absence du préfet et du secrétaire général, Madame Hélène Rouland-Boyer, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Morbihan, reçoit délégation de signature, pour l'arrondissement de Vannes, pour les procédures d'immobilisation et/ou de mise en fourrière de véhicules, en vertu de l'article L 325-1-2 du code de la route.

Article 4 : En ce qui concerne les soins psychiatriques, délégation de signature est donnée à Mme Hélène Rouland-Boyer, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Morbihan, pour les matières relevant des soins psychiatriques sur décision du préfet, en vertu des articles L 3211-1 et suivants, L3213-1 et suivants, L3214-1 et suivants du code de la santé publique, de l'article D 398 du code de procédure pénale et des décrets 2011- 846 et 847 du 18 juillet 2011.

Article 5 : Lorsque Mme Hélène Rouland-Boyer assure la permanence du corps préfectoral, délégation lui est donnée pour l'ensemble du département, en ce qui concerne :

- les retraits de permis de conduire dans le cadre de l'article L 18-1 et des articles L 18 - alinéa 3 et R 269 du code de la route ;

- les procédures de reconduite à la frontière au titre du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, ainsi que, en cas de contentieux, les mémoires en défense devant le juge administratif et les procédures d'appel, et les saisines du juge des libertés et de la détention et les procédures d'appel.

- les procédures d'immobilisation et/ou de mise en fourrière de véhicules, en vertu de l'article L 325-1-2 du code de la route.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène Rouland-Boyer, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 2 du présent arrêté est donnée à Mme Agnès Pacaud, chef de service du cabinet et de la sécurité publique, sauf :

les réquisitions civiles et militaires,  
les hospitalisations d'office,  
les décisions d'octroi du concours de la force publique.

Article 7 : Le secrétaire général de la préfecture du Morbihan, la sous-préfète, directrice de cabinet du préfet et Mme Agnès Pacaud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Vannes, le 01 avril 2012

Jean-François Savy



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

ARRETE

de délégation de signature  
à Mme Agnès Pacaud,  
chef du service du cabinet et de la sécurité publique

le préfet du Morbihan  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 13 janvier 2011 nommant M. Jean-François Savy, préfet du Morbihan ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2010 modifié, portant organisation des services de la préfecture du Morbihan ;

Vu la note administrative du 1<sup>er</sup> avril 2012 nommant Mme Agnès Pacaud, chef du service du cabinet et de la sécurité publique ;

Sur la proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Morbihan,

ARRETE

Article 1er - Délégation de signature est donnée à Mme Agnès Pacaud, attachée de préfecture, chef du service du cabinet et de la sécurité publique, pour les correspondances courantes, les pièces annexées à des arrêtés, les bordereaux d'envoi, les notes de transmission, les accusés de réception, les copies conformes, les attestations et toutes pièces comptables dans les matières suivantes :

- affaires politiques et réservées,
- relations avec les élus,
- relations avec les syndicats,
- voyages officiels et cérémonies publiques,
- distinctions honorifiques,
- délégations de signature du corps préfectoral et des chefs de bureau du cabinet,
- interventions des particuliers
- expulsions locatives
- installation et notation des chefs de service,
- permanence des soins,
- dépôts administratifs - pharmacies - débits de tabac,
- garage,
- sécurité routière,
- coordination des services de police et de gendarmerie,
- enquêtes administratives,
- dispositifs partenariaux de prévention et de lutte contre la délinquance,
- commission de surveillance de la maison d'arrêt de Vannes,
- coordination du plan prévention santé,
- agréments des polices municipales,
- réglementation des armes et munitions,
- police des débits de boissons,
- casinos,
- vidéosurveillance, alarmes sonores,
- entreprises de surveillance, gardiennage, transports de fonds,
- agents privés de recherche,
- agréments des gardes particuliers,
- chiens dangereux.

Article 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Agnès Pacaud, la présente délégation de signature sera exercée par Mme Claire Cadudal-Fleury, chef de bureau des politiques de sécurité publique.

Article 3 – En outre, délégation de signature est donnée à Mme Agnès Pacaud pour l'exécution des missions exercées dans le cadre de l'astreinte opérationnelle du cabinet.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture du Morbihan, Mme Agnès Pacaud, Mme Claire Cadudal-Fleury sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Vannes, le 01 avril 201

Jean-François Savy

ARRÊTÉ DU 28 mars 2012  
RELATIF AUX MESURES DE CARTE SCOLAIRE DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ PUBLIC DU MORBIHAN POUR L'ANNÉE SCOLAIRE  
2012-2013

Le Recteur de l'académie de Rennes,  
Chancelier des universités de Bretagne

**Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L211-1 relatif aux compétences de l'Etat, L212-4, relatif aux écoles et classes élémentaires et maternelles, R222-30, relatif aux compétences des services académiques et départementaux, R235-11, relatif aux conseils départementaux de l'éducation nationale, D211-9, relatif à la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré ;

**Vu** l'avis du comité technique spécial départemental du 9 février 2012 ;

**Vu** l'avis du conseil départemental de l'éducation nationale du 28 février 2012 ;

ARRÊTE

Article 1 : La liste des fermetures de classes, dans les annexes **A.-I, II, III.**

Article 2 : La liste des fermetures de ½ postes en école, dans les annexes **B.-I, II, III.**

Article 3 : La liste des fermetures de décharges de direction, décharges exceptionnelles ou décharge de maître formateur, dans les annexes **C.-I, II, III.**

Article 4 : La liste des fermetures de postes en adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH), de postes en réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), de postes d'animation, de postes divers, dans les annexes **D.-I, II, III, IV.**

Article 5 : La liste des ouvertures de classes, dans les annexes **E.-I, II, III.**

Article 6 : La liste des ouvertures de ½ postes en école, dans les annexes **F.-I, II, III.**

Article 7 : La liste des ouvertures de décharges de direction, décharges exceptionnelles ou décharge de maître formateur, dans les annexes **G.-I, II, III.**

Article 8 : La liste des ouvertures de postes en adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH), de postes en réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), de postes d'animation, de postes divers, dans les annexes **H.-I, II, III, IV.**

Article 9 : Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Vannes, le 28 mars 2012

Pour le recteur  
et par délégation  
La directrice académique -  
directrice des services départementaux  
de l'éducation nationale du Morbihan



Marie-Hélène LELOUP

Annexes

➤ **A.-I.** Fermetures de classes en écoles maternelles

Nom	Commune	Mesure	Classe concernée	Observations
Le Loch	Auray	3 classes		Fusion avec l'école élémentaire le Loch Auray
Du centre	Baud	1 classe	4 <sup>ème</sup>	
Le printemps	Guisriff	1 classe	2 <sup>ème</sup>	
Jean Macé	Hennebont	3 classes		Fusion avec l'école élémentaire Jean Macé Hennebont
Kermelo	Lorient	2 classes		Fusion avec l'école élémentaire Kermelo Lorient
Merville	Lorient	1 classe	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> monolingue
Pablo Picasso	Lorient	2 classes		Fusion avec l'école élémentaire Bois Bissonnet Lorient
Suzanne Lacore	Lorient	3 classes		Fusion avec l'école élémentaire Bois Bissonnet Lorient
Les Lucioles	Saint-Avé	5 classes		Fusion avec l'école élémentaire Julie Daubié Saint-Avé
Albert Guyomard	Séné	1 classe	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> monolingue
Catherine Descartes	Vannes	1 classe		
Docteur Calmette	Vannes	4 classes		Fusion avec l'école élémentaire Docteur Calmette Vannes

➤ **A.-II.** Fermetures de classes en écoles élémentaires

Nom	Commune	Mesure	Classe concernée	Observations
Jean Rostand	Gourin	1 classe	2 <sup>ème</sup> bilingue	
Paul Eluard	Hennebont	1 classe	5 <sup>ème</sup>	
Pablo Picasso	Lanester	1 classe	10 <sup>ème</sup>	
Romain Rolland	Lanester	1 classe	11 <sup>ème</sup>	
Bois du Château	Lorient	1 classe	2 <sup>ème</sup> d'application	Transformation en un poste d'adjoint
Kerfichant	Lorient	1 classe	7 <sup>ème</sup>	
Jules Ferry	Pontivy	1 classe	6 <sup>ème</sup>	
Jean Jaurès	Quéven	1 classe	6 <sup>ème</sup>	
La Madeleine	Vannes	3 classes		Fusion avec l'école élémentaire Docteur Calmette Vannes

➤ **A.-III.** Fermetures de classes en écoles primaires

Nom	Commune	Mesure	Classe concernée	Observations
La Feuillaison	Bubry	1 classe	5 <sup>ème</sup>	
Du Pont Robin	Lignol	1 classe	3 <sup>ème</sup>	
Le Votten	Locmariaquer	1 classe	5 <sup>ème</sup>	
L'Evel	Naizin	1 classe	6 <sup>ème</sup>	
René Guy Cadou	Ploemeur	1 classe	3 <sup>ème</sup>	
	Plouray	1 classe	3 <sup>ème</sup>	
	Plumélia	1 classe	9 <sup>ème</sup>	
	Pluneret	1 classe	11 <sup>ème</sup>	Monolingue
Paul Emile Victor	Saint-Jean-Brévelay	1 classe	7 <sup>ème</sup>	
Les korrigans	Sarzeau	1 classe	4 <sup>ème</sup>	
Victor Hugo	Surzur	1 classe	10 <sup>ème</sup>	
Marie Curie	Theix	1 classe	16 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup> monolingue

➤ **B.-I.** Fermetures de ½ postes en écoles maternelles

Nom	Commune	Mesure	Classe concernée	Observations
Françoise Dolto	Séné	½ poste		

➤ **B.-II.** Fermetures de ½ postes en écoles élémentaires

Nom	Commune	Mesure	Classe concernée	Observations
Jules Verne	Ploërmel	½ poste		

➤ **B.-III.** Fermetures de ½ postes en écoles primaires

Nom	Commune	Mesure	Classe concernée	Observations
La Toulaine	Arradon	½ poste		
	Beignon	½ poste		
Per Jakez Helias	Belz	½ poste		
Jean de la Fontaine	Brandérian	½ poste		
Félix Bellamy	Mauron	½ poste		Bilingue

➤ **C.-I.** Fermetures de décharges en écoles maternelles

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Du centre	Baud	0,25	Décharge de direction
Marcel Pagnol	Lorient	0,25	Décharge exceptionnelle au titre du dispositif ECLAIR
Albert Guyomard	Séné	0,25	Décharge de direction

➤ **C.-II.** Fermetures de décharges en écoles élémentaires

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Le Loch	Auray	0,25	Décharge de direction
Gourandel	Baud	0,25	Décharge de direction
Jean Macé	Hennebont	0,25	Décharge de direction
Françoise Dolto	Kervignac	0,25	Décharge de direction
	Landévant	0,25	Décharge de direction
Bois Bissonnet	Lorient	0,50	Décharge de direction
Bois du Château	Lorient	0,50	Décharge de direction
Bois du Château	Lorient	0,25	Décharge de maître formateur
Julie Daubié	Saint-Avé	0,25	Décharge de direction
Docteur Calmette	Vannes	0,50	Décharge de direction

➤ **C.-III.** Fermetures de décharges en écoles primaires

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Le ruisseau blanc	Férel	0,25	Décharge de direction
Arlecan	Plouhinec	0,25	Décharge de direction
	Pluméliau	0,50	Décharge de direction
Les Korrigans	Sarzeau	0,25	Décharge de direction
Jules Verne	Sulniac	0,25	Décharge de direction

➤ **D.-I.** Fermetures de postes en ASH

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Institut médico-éducatif Louis Le Moenic	Inguiniel	1 poste	Enseignant
Institut médico-éducatif Louis Le Moenic	Inguiniel	1 poste	Directeur
Ecole élémentaire Pablo Picasso	Lorient	1 poste	Classe d'adaptation et d'intégration scolaire (CLAIS)
Institut d'éducation motrice Kerpape	Ploemeur	1 poste	Enseignant
Institut médico-éducatif Tréleau	Pontivy	1 poste	Directeur
Institut médico-éducatif Fandguelin	Saint-Jacut-Les-Pins	1 poste	Directeur
Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)	Vannes	1 poste	Transfert vers antenne d'Auray

➤ **D.-II.** Fermetures de postes RASED

Circonscription	Mesure	Poste concerné
Auray	2 postes	Maître E
Golfe	1,5 postes	Maître E
Hennebont	2 postes	Maître E
Landes de Lanvaux	3 postes	Maître E

Lorient centre		2 postes	Maître E
Lorient nord		2 postes	Maître E
Lorient sud		2 postes	Maître E
Ploërmel		3 postes	Maître E
Pontivy		1 poste	Maître E
Questembert		2 postes	Maître E
Vannes		½ poste	Maître E
Auray		1 poste	Maître G
Hennebont		1 poste	Maître G
Lorient centre		1 poste	Maître G
Vannes		1 poste	Maître G

➤ **D.-III.** Fermetures de postes d'animation

Circonscription	Mesure	Poste concerné
Lorient centre	¼ poste	Itinérant langues vivantes étrangères (allemand)
Ploërmel	¼ poste	Itinérant langues vivantes étrangères (allemand)
Auray	½ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Golfé	½ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Hennebont	¼ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Landes de Lanvaux	½ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Lorient centre	¼ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Lorient nord	½ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Lorient sud	¼ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Ploërmel	½ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Pontivy	½ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Questembert	¼ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
Vannes	½ poste	Itinérant langues vivantes étrangères anglais
	3 postes	Centre de classes nature (Centres PEP)
	2 postes	Conseiller pédagogique départemental Arts plastiques
	2 postes	Conseiller pédagogique départemental Education musicale

➤ **D.-IV.** Fermetures de postes divers

Implantation	Rattachement	Mesure	Poste
	Collège du Palais	1 poste	Brigade départementale dispositif socle
	Collège Quiberon	1 poste	Brigade départementale dispositif socle
	Collège Saint-Exupéry Vannes	1 poste	Brigade départementale dispositif socle

➤ **E.-I.** Ouvertures de classes en écoles maternelles

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné	Observations
René Guy Cadou	Locminé	1 classe	3 <sup>ème</sup>	
Françoise Dolto	Séné	1 classe	4 <sup>ème</sup>	

➤ **E.-II.** Ouvertures de classes en écoles élémentaires

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
	Landévant	1 classe	9 <sup>ème</sup>
Bois du Château	Lorient	1 classe	Transformation du poste de maître formateur
Jacques Prévert	Vannes	1 classe	6 <sup>ème</sup>

➤ **E.-III.** Ouvertures de classes en écoles primaires

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Le Loch	Auray	3 classes	10 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> classes
La lune verte	Berric	1 classe	7 <sup>ème</sup> classe
Jean de la Fontaine	Brandérian	1 classe	6 <sup>ème</sup> classe
Les lutins	Camors	1 classe	8 <sup>ème</sup> classe
	Gourhel	1 classe	4 <sup>ème</sup> classe
Jean Macé	Hennebont	3 classes	7 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup> classes
Les quatre saisons	La Vraie Croix	1 classe	6 <sup>ème</sup> classe
Les chaumières	Lanvaudan	1 classe	4 <sup>ème</sup> classe
Kermelo	Lorient	2 classes	7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> classes
Bois Bissonnet	Lorient	5 classes	8 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> , 12 <sup>ème</sup> classes
Félix Bellamy	Mauron	1 classe bilingue	2 <sup>ème</sup> classe bilingue

	Pluneret	1 classe bilingue	1 <sup>ère</sup> classe bilingue
Julie Daubié	Saint-Avé	5 classes	9 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> , 12 <sup>ème</sup> , 13 <sup>ème</sup> classes
	Saint-Barthélémy	1 classe	4 <sup>ème</sup> classe
Docteur Calmette	Vannes	2 classes	6 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> classes
Docteur Calmette	Vannes	5 classes	8 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> , 12 <sup>ème</sup> classes (classes d'application)

➤ **F.-I.** Ouvertures de ½ postes en écoles maternelles

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné	Observations
Le Printemps	Guisriff	½ poste		
Joliot-Curie	Lanester	½ poste		

➤ **F.-II.** Ouvertures de ½ postes en écoles élémentaires

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Jean Rostand	Gourin	½ poste	Bilingue
Julie Daubié	Saint-Avé	½ poste	Bilingue
Cliscouet	Vannes	½ poste	Bilingue

➤ **F.-III.** Ouvertures de ½ poste en écoles primaires

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Jean Moulin	Langonnet	½ poste	Bilingue
Du pont Robin	Lignol	½ poste	
	Ménéac	½ poste	
	Plouray	½ poste	
Marie Curie	Theix	½ poste	Bilingue

➤ **G.-I.** Ouvertures de décharges en écoles maternelles

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Françoise Dolto	Séné	0,25	Décharge de direction

➤ **G.-II.** Ouvertures de décharges en écoles élémentaires

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Gourandel	Baud	0,50	Décharge de direction
Françoise Dolto	Kervignac	0,50	Décharge de direction
	Landévant	0,50	Décharge de direction

➤ **G.-III.** Ouvertures de décharges en écoles primaires.

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Le Loch	Auray	0,50	Décharge de direction
Le ruisseau blanc	Férel	0,50	Décharge de direction
	Gourhel	0,25	Décharge de direction
Jean Macé	Hennebont	0,50	Décharge de direction
Les chaumières	Lanvaudan	0,25	Décharge de direction
Bois Bissonnet	Lorient	0,75	Décharge de direction à 0,50 + 0,25 au titre de la ZUS
Bois du Château	Lorient	0,75	Décharge de direction à 0,50 + 0,25 au titre du dispositif ECLAIR
Arlecan	Plouhinec	0,50	Décharge de direction
	Plumeliau	0,25	Décharge de direction
Julie Daubié	Saint-Avé	1	Décharge de direction
	Saint-Barthélémy	0,25	Décharge de direction
Jules Verne	Sulniac	0,50	Décharge de direction
Docteur Calmette	Vannes	1	Décharge de direction
Docteur Calmette	Vannes	1,250	Décharge de maître formateur
Tohannic	Vannes	0,25	Décharge de maître formateur

➤ **H.-I.** Ouvertures de postes ASH

Nom	Commune	Mesure	Poste concerné
Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)	Auray	1 poste	Transfert du poste de Vannes
EPU Jules Verne	Caudan	1 poste	Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)
Institut thérapeutique, éducatif et	Guidel	1 poste	Coordonnateur pédagogique d'unité

pédagogique			d'enseignement
Institut médico-éducatif Louis Le Moenic	Inguiniel	1 poste	Coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement
EPU	Le Faouët	1 poste	Classe pour l'inclusion scolaire (CLIS)
Ecole élémentaire Lanveur	Lorient	1 poste	Classe d'adaptation et d'intégration scolaire (CLAS)
Institut médico-éducatif Tréleau	Pontivy	1 poste	Coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement
Institut médico-éducatif Fandguelin	Saint-Jacut-Les-Pins	1 poste	Coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement

➤ **H-II.** Ouvertures de postes RASED

Circonscription	Mesure	Poste concerné
Auray	1/2 poste	Maître E Couplé avec 1/2 Landes de Lanvaux
Hennebont	1/2 poste	Maître E Couplé avec 1/2 Lorient nord
Landes de Lanvaux	1/2 poste	Maître E Couplé avec 1/2 Auray
Landes de Lanvaux	1/2 poste	Maître E Couplé avec 1/2 Ploërmel
Lorient nord	1/2 poste	Maître E Couplé avec 1/2 Hennebont
Ploërmel	1/2 poste	Maître E Couplé avec 1/2 Landes de Lanvaux
Ploërmel	1/2 poste	Maître E Couplé avec 1/2 Questembert
Questembert	1/2 poste	Maître E Couplé avec 1/2 Ploërmel
Lorient centre	1 poste	Maître E dédié ECLAIR
Lorient sud	1 poste	Maître G
Ploërmel	1 poste	Maître G
Questembert	1 poste	Maître G

➤ **H-III.** Ouvertures de postes d'animation

Mesure	Poste concerné
2 postes	Conseiller pédagogique départemental Arts

➤ **H-IV.** Ouvertures de postes divers

Implantation	Rattachement	Mesure	
Circonscription de Ploërmel		0,125	Décharge de réseau d'écoles rurales (RER de Campénéac)
Circonscription de Pontivy		0,125	Décharge de réseau d'écoles rurales (RER de Bieuzy-Melrand)
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan (DSDEN 56)	Rattachement collège du Palais	1/2 poste	Enseignant école du socle
DSDEN 56	Rattachement collège Quiberon	1/2 poste	Enseignant école du socle
DSDEN 56	Rattachement collège Saint-exupéry Vannes	3/4 poste	Enseignant école du socle
DSDEN 56	Rattachement collège de Locminé	3/4 poste	Enseignant école du socle
DSDEN 56	Rattachement circonscription de Lorient centre	1/2 poste	Enseignant école du socle
DSDEN 56	Collège de Malestroit	1/2 poste	Enseignant école du socle
DSDEN 56	Collège de Malansac	1/2 poste	Enseignant école du socle